

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 25 Février 2016 à 20 H 30
DOB

Le 25 Février 2016 à 20 H 30 le Conseil Municipal de SAINT-ELOY-LES-MINES s'est réuni, en Mairie, sur convocations adressées par le Maire le 17 Février 2016.

Etaient présents :

Mme Marie-Thérèse SIKORA – M. Alain ROBERT — M. Jacky BOUKHALFA - M. Pierre BARILLIER - - Mme Michelle POMPILI - Mme Michelle BOUSCAVERT - Mme Huguette GUERLING - Mme Sophie JOUVE - M. Jean-Claude FERANDON - M. Michel RENAUD – Mme Marie-France DUBOST - M. Jean DURIN - M. Pierre MONTEIL – M. Christian JOUHET - Mme Caroline LARRAYOZ — Mme Marjorie LE MAY - M. Bernard GRAND - Mme Jacqueline DUBOISSET - M. Christian JEROME - Mme Maryse PERRONIN.

Etaient absents – excusés :

M. Claude DEQUAIRE procuration à M. Pierre BARILLIER.
M. Denis KAPALA - procuration à M. Michel RENAUD.
Mme Eva BERNARD – procuration à Mme Marie-Thérèse SIKORA.
Mme Muriel DESARMENIEN
Mme Corinne SAFFRE – procuration à Mme Michelle BOUSCAVERT.
M. Clément JAY
M. Christopher DEMBIK - procuration à M. Christian JEROME.

Le quorum étant atteint, Madame Marie-Thérèse SIKORA, Maire, nomme Madame Marjorie LE MAY secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Ont été présentés en séance les documents :

1/ - Analyse de la situation financière de la Commune :

- Principaux ratios
- Évolution des postes budgétaires – épargne disponible
- État des emplois

2/ - Fiscalité

3/ - État de la dette

Madame Sophie JOUVE, Adjointe aux finances, procède à la lecture et l'analyse des ratios de la collectivité. Globalement, la situation de la commune est saine sur tout point de vu. L'endettement est faible et en constante diminution. Sur ce point, une réflexion devra être menée sur la possibilité d'emprunt. Les ratios sont 2 à 3 fois supérieurs aux ratios des communes de même strate.

En complément, Monsieur Christian JOUHET met en avant un encours de la dette acceptable, ce qui peut permettre à la commune d'utiliser l'emprunt comme outil de gestion.

Madame Marie-Thérèse SIKORA, Maire, donne ensuite les orientations de la commune pour l'année 2016.

« Je tiens à remercier Madame Sophie JOUVE – Adjointe aux finances – pour le compte rendu et les explications apportées.

Les différents ratios et tableaux qui ont été présentés et commentés font apparaître une situation financière de la commune saine, avec :

- un encours de la dette raisonnable offrant une capacité d'emprunt, je dirai non utile actuellement, mais que nous devons suivre attentivement, compte-tenu des taux d'intérêt très bas qui nous laissent une possibilité d'emprunt, compte-tenu de notre programme 2020,
- une imposition communale inférieure aux taux moyens nationaux,
- une charge en matière de personnel stable, hormis les contrats aidés qui marquent notre volonté de solidarité.

Notre gestion est saine ; malheureusement nous allons enregistrer encore cette année, une forte baisse des dotations d'Etat liée à la situation du Pays.

Je rappelle que nos orientations budgétaires pour les prochaines années à venir sont simples :

- Poursuivre la maîtrise de notre endettement.
- Maintenir notre politique d'absence d'augmentation des taux d'imposition communaux
- Veiller d'une manière permanente aux dépenses de fonctionnement.

Nous assurons un vrai service public, le plus proche possible des attentes des Éloysiens, en offrant de la petite enfance à nos aînés, en passant par la jeunesse et les actifs, des services ou des infrastructures de qualité, en permettant aux différents services, tels que la CAF – CARSAT – CPAM – FNATH – Services Juridiques et aux Centres de formation (AFORMAC – MOBIL EMPLOI – AFIPA – ADREC AUVERGNE) d'intervenir à SAINT ELOY ainsi que l'accueil d'alternants avec le Corum St Jean. Pour le secteur cadre de vie, nous veillerons à l'embellissement de notre cité, dans le respect de la préservation de l'environnement et une solidarité renforcée.

Comme vous le constaterez lors de la présentation du Compte Administratif 2015 lors d'une prochaine séance, les excédents sont positifs puisque nous avons programmé en 2015 les perspectives pour 5 ans.

Ont été réalisés au cours de l'année 2015 :

- Travaux Barrage et déversoir de Montaignut.
- Le programme voirie 2015.
- Finition des travaux rue des Rinchauds.
- Nouvelle Gendarmerie au Carreau Saint Joseph.
- Bâtiment Pôle Emploi.

- Aménagement des Vestiaires « Judo et Tennis de Table » au Complexe Sportif « Emile-Sautereau ».
- Abords de la Salle des Fêtes avec parking.
- Travaux « Eglise du Vieux Bourg ».
- Construction hangar Services Techniques.
- Réfection des Aires d'activités au Stade
- Réfection de tous les abords du Carreau ST Joseph de la RD2144 à la nouvelle gendarmerie jusqu'au Chapelles + les rues adjacentes.
- Révision du PLU toujours en cours.
- Lancement et réalisation des fiches projets St Eloy 2020.
- Mise en place d'un partenariat avec le Corum St Jean pour les alternants.
- Démolition Ancienne Mairie.
- Démolition du bâtiment rue de la Vernade.
- Installation FITNESS au Plan d'Eau.
- Achat d'un tracteur et d'une balayeuse de haute technologie

Nous vous proposons de nous engager sur les travaux en cours et également sur de nouvelles perspectives qui seront lancées.

- Réaménagement du jardin de la Maison de la Mine, avec mise en place du kiosque.
- Programme voirie 2016.
- Construction de locaux de stockage.
- Début de la construction sur le tènement « Ancienne Mairie » de 15 logements.
- Etudes pour la Z.A.C.
- Lancement réseaux d'Assainissement – Terceries – les Bayons – Place des Martyrs – la Vernade avec séparation du réseau eaux pluviales.
- Etude, consultation et lancement des marchés au 2^{ème} semestre 2016 (trottoirs, Places).
- Aménagement des trottoirs les Bayons, les Chapelles, rue Eugène Pannetier.
- Réhabilitation thermique à l'Ecole la Roche, comprenant toutes les toitures et d'importants travaux (en 4 tranches)
- Mise en place de la vidéo protection en ville.

Nous tiendrons compte dans ce budget :

- De l'aide aux licences.
- Bourse au Permis de conduire.
- Maintien de notre navette municipale.
- Aide au ravalement de façades.
- Subventions aux associations.

Je vous rappelle que dans le cadre de la restructuration du cœur de Saint Eloy Les Mines, et afin d'adhérer au programme « Auvergne Plus – 3^{ème} génération » et Leader, nous avons inscrit pour les 3 ans à venir :

- **Rénovation de l'ancienne Ecole de la Vernade :** Pour la création d'un pôle entreprise regroupant une pépinière d'entreprises et un espace de formation ouvert à toutes les entreprises locales et régionales, ainsi qu'aux organismes de formation.

Avec Aménagement d'espaces de formation dans les anciennes classes et de bureaux et locaux annexes. Egalement l'équipement de l'ensemble des locaux en NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication : Internet Très Haut Débit, Vidéoconférence, dispositif de projection)

- **Création d'une maison de services au public au Nord de la Ville de Saint Eloy Les Mines** permettant : le transfert de divers services sociaux (permanences CAF, Caisses de retraite, services juridiques etc...), la tenue de sessions de formation, l'accueil de professionnel de santé, l'optimisation des services sociaux du Conseil Départemental, l'aménagement de parkings
- **Réaménagement « de la traverse et des Places Michel Duval et Charles de Gaulle » dont le projet vous a été présenté lors de la dernière réunion du Conseil Municipal (1^{ère} tranche)**

Je profite de cette occasion pour remercier tous les élus ainsi que le personnel administratif et technique pour leur dévouement.

Mais cette année encore, je vais demander à nos services de veiller au grain, sur la bonne gestion des frais de fonctionnement, car il est impératif de se pencher sur un compte économie.

Quelques pistes me sont venues en tête, à titre d'exemples, mais tout ceci mérite discussion :

- Geler les embauches du personnel titulaire
- Prévoir des économies d'énergie :
 - diminution des températures dans certains locaux publics
 - Maintien de la température de la piscine à 27°
 - Réaménagement de l'école La Roche
- Contrat de mutualisation de gaz et d'électricité en 2015.

A noter que tout aménagement prévu dans St Eloy 2020, respectera les noms d'éco conditionnalités.

Notre budget n'est pas encore établi compte tenu que nous ne connaissons pas encore le montant de nos dotations. Il faut se rappeler :

- qu'en 2012 nous avons eu 1 110 572 €
- en 2013 : 750 841 € (soit 359 731 € de moins)
- en 2014 : 687 593 € (soit 63 248 € de moins)
- en 2015 : 567 515 € (soit 120 078 € de moins) soit une perte totale de 543 057 € jusqu'en 2015
- et pour cette année, la baisse sera de l'ordre de 120 000 € d'après les simulations.

A la commission des finances, nous allons examiner, dans la mesure du possible, de maintenir les dotations aux Associations à hauteur de celles versées en 2015, chose que nous ne pouvons pas confirmer aujourd'hui. »

Les conseillers municipaux demandent un complément sur différents éléments présentés.

Monsieur Bernard GRAND aborde la question de la formation des CAE de la commune et sur la qualité de celle-ci permettant de trouver un emploi en dehors de la collectivité. Les statistiques du chômage ne sont pas bonnes sur St Eloy et il considère que c'est le rôle de la commune de booster les personnes à chercher à obtenir un niveau supérieur de formation pour aller sur des emplois plus qualifiés. Concernant Pôle Emploi, il reconnaît la compétence du personnel et a identifié une faiblesse au niveau de l'accueil. En effet, il faudrait que les agents d'accueil soient mieux formés et orientent avec plus d'efficacité les usagers. En dernier point, il souhaite connaître l'évolution de la taxe d'habitation sur les 3 dernières années et quels seront les postes budgétaires impactés par la baisse de la DGF.

Madame Marie-Thérèse SIKORA, Maire, rappelle que les CAE de la commune sont appelés à se rendre à Pôle emploi tous les mardis pour se former en fonction de leur niveau et projet professionnel. Sur l'action de la Municipalité, celle-ci met gratuitement à disposition des salles, aux organismes de formation travaillant pour Pôle emploi.

Un débat des actions menées et à mener s'engage.

A 21h20, Madame Marie-Thérèse SIKORA, Maire, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire et clos la séance.